PRESIDENTE D'HONNEUR

Arlette CHASTAND

BUREAU

PRESIDENT

et délégué à la Fédération :

Jean-Claude LARREZET

05 56 45 97 73

VICE-PRESIDENTS:

Commission socio-culturelle:

Micheline HONTABAT 05 56 45 23 94

Claude DUMAS (Adjt)

Commission urbanisme

Dominique LESTYNEK

05 56 45 55 51

Stéphanie TRITSCHLER 06 10 21 04 37

Bernard ROSE

Paul FAUREL

SECRETAIRE:

Christiane ROUSSEAU-SIMON

05 56 46 03 61

Pierre AUGER 05 56 45 40 59

TRESORIERS:

Olivier LARREZET-

EISENBACH

05 24 07 63 59

Sylvie CAMACHO (adjte) 06 72 43 90 38

COMMUNICATION:

Rédaction de la « Feuille d'In-

formations »

René Cancian

VERIFICATEURS DES COMPTES:

Mme TAUBAN, M. BIOT, M. L'HARIDON

ACTIVITES:

SCRABBLE CLASSIQUE: Mme MERLE

05 56 45 68 51

SCRABBLE DUPLI CATE

Mme LEPIC

05 56 45 43 61

<u>PATCHWORK:</u> Mme JUHEL 05 56 36 21 68

Mme MAZAUD 05 56 65 32 88

VIDE-GRENIERS

Sylvie

06 72 43 90 38

BELOTE:

M. Claude DUMAS

05 56 45 16 04

TAROT:

Mme BOURDIER (Inscriptions:Mme HONTABAT

05 56 45 23 94)

TRICOT:

Christiane ROUSSEAU-SIMON 05 56 46 03 61

BOITE AUX LETTRES 28, Rue Roger Cohé

NOTRE SITE SUR INTERNET ADRESSE:

www.federation-quartiers-

pessac.com

Cliquer sur « quartiers » puis sur « pessac-bourg »

NOTRE ADRESSE ELECTRONI-

OUE: quartier.pessac-

bourg@laposte.net

Syndicat de Quartier de PESSAC-BOURG

Association de défense des intérêts des habitants – Groupement déclaré sous le n°

Feuille d'informations N°29

Printemps 2010



SOMMAIRE

Compte-rendu de l'Assemblée Générale

- -Activités
- -Comptabilité
- -Urbanisme
- -Divers

Intervention des élus

Calendrier des activités

Chers voisins du Bourg,

Notre « feuille d'info » de ce printemps sera essentiellement consacrée au compte-rendu de l'Assemblée générale du samedi 13 février 2010 . Tous les habitants du bourg étaient conviés et la salle Roger Cohé fut remplie. Pour le grand nombre de ceux qui n'ont pas pu venir, nous allons rappeler les grandes lignes des rapports et les principales questions posées aux membres du bureau et aux élus . Nous souhaitons que les remarques formulées ici soient prises en compte par tous les responsables de services et les élus qui œuvrent dans l'intérêt de la commune et en particulier de notre quartier.

Profitant de cette période d'observation après la mise en place du nouveau réseau de bus KEOLIS nous formulerons quelques suggestions susceptibles d'améliorer le service. .

L'ASSEMBLEE GENERALE DU 13 FEVRIER 2010

Le Président, Jean-Claude LARRE-ZET, ouvre la séance à 16h15 et, après un mot de bienvenue et les vœux traditionnels, il donne la parole aux différents rapporteurs des activités de notre syndicat de quartier.

Tout d'abord, le trésorier, Olivier LARREZET-EISENBACH, expose le bilan financier. Un tableau récapitulatif projeté à l'écran fait état d'une situation financière saine et équilibrée et ne suscite aucune remarque. Les vérificateurs des comptes avaient approuvé la comptabilité et l'Assemblée accorde à l'unanimité le quitus sans réserve au trésorier.

Micheline HONTABAT, Présidente adjointe chargée des activités socioculturelles, donne la parole aux responsables des différents clubs:

Madame MERLE anime le groupe

« scrabble traditionnel » le lundi et le vendredi à 14 heures. Elle exprime la satisfaction des 15 participants d'avoir intégré les nouveaux locaux de notre salle de quartier, 28 avenue Roger Cohé. Un cadre agréable favorise le travail intellectuel et la doyenne (93 ans) nous prouve qu'il favorise en outre la longévité.

Madame LEPIC s'occupe du groupe « scrabble duplicate » affilié à la Fédération Française de scrabble.

Dans la feuille d'info n°26, Mme LE-PIC avait présenté ce jeu dans le détail. Il a lieu le lundi et le jeudi à 13h30 dans la salle Léon-Blum. Le groupe est très actif et compte des champions. Il participe à des tournois « les vermeils 1 » (à partir de 60 ans):41 joueurs; le 9 janvier 2010 un « simultané mondial de blitz (très rapide); le 6 février 2010 un « vermeil 2 »: 43 joueurs. Une fois par semaine a lieu un « simultané permanent » : il s'agit d'une partie

prise sur internet où tous les joueurs jouent en même temps . Les 10 premiers joueurs du club de Pessac sont parmi les meilleurs d'Aquitaine dont le super champion José! Bravo!

Mesdames JUHEL ET MAZAUD ont en charge le club « <u>patchwork</u> ». Il se réunit les 2e et 4e jeudis de chaque mois dans la salle du Poujeau. Leurs créations, toujours remarquables, font parfois l'objet d'expositions. Elles mériteraient d'être davantage connues ...

Melle BOURDIER est responsable du club « tarot ». Les vendredis et samedis soirs, notre salle de quartier connaît, à partir de 21h, une certaine animation ... ainsi que les mardis après-midi à partir de 14h. Marylène et Nicole accueillent la trentaine de joueurs qui apprécient ces moments de convivialité. Il est rappelé que le tarot est l'ancêtre des jeux de cartes; il se joue par équipes de 4 ou 5 personnes; à 4 c'est du sérieux; à 5 on s'amuse... il y en a pour tous les goûts. Le jeu est facile et les débutants sont les bienvenus. Deux concours sont organisés chaque année avec des lots à gagner. Les compétitions permettent de rencontrer les joueurs des communes voisines... que du plaisir !! Le dernier concours a eu lieu le samedi 10 octobre salle Roger Cohé avec 40 participants qui ont joué 2 parties séparées par une pause-goûter...Le prochain aura lieu le samedi 1er mai dans la même salle.

Christiane ROUSSEAU-SIMON présente ensuite son club « tricot » qui se réunit les 2e et 4e mardis de chaque mois, salle du Poujeau, mail Mendes-France, de 14h à 17h. Les doigts de fées s'activent, au bout des aiguilles naissent des chefs d'œuvres de laine et comme les langues ne doivent pas connaître beaucoup de repos on ne s'y ennuie pas...le but est atteint!



La parole est donnée ensuite à René Cancian chargé de <u>la rédaction de la présente feuille d'info</u>. Il indique qu'un comité de rédaction composé de membres du bureau se réunit une fois par trimestre (environ) pour déterminer le contenu du « journal ». Suit la rédaction . Janine Bousquet se charge de la relecture; elle est vivement remerciée. Puis le tirage, par photocopie, à la Maison des Associations, d'un millier d'exemplaires. Par manque de moyens financiers une partie seulement est photocopiée en couleur, l'autre en noir et blanc. La diffusion, dans toutes les boîtes aux lettres du quartier, est assurée par les membres du bureau . Vous retrouvez tous les exemplaires de notre feuille d'info en couleur dans

notre site internet (voir l'adresse en bas de la colonne de la première page). On précise également que notre **boîte aux lettres**, **28 rue Roger Cohé**, et notre adresse électronique (**quartier.pessac-bourg@laposte.net**) sont à votre disposition pour recevoir remarques, critiques, informations d'intérêt général, suggestions de démarches à faire auprès des responsables locaux, idées d'articles, etc...

<u>Les vide-greniers</u> constituent une activité importante du syndicat de quartier. Ils ont lieu sur la place de la Ve République 4 ou 5 fois par an et connaissent un grand succès. Des objets voués à la destruction retrouvent une seconde vie et des relations s'établissent. Tout cela demande bien sûr un gros travail d'organisation: c'est notre dévouée **SYLVIE** qui assure l'essentiel de ce travail et nous la félicitons. Elle est secondée par ses proches et plusieurs membre du bureau. Vous trouverez les dates des prochains vide-greniers dans le tableau de la dernière page.

On passe ensuite à l'élection des membres du conseil d'administration du syndicat de quartier. Les membres sortants se représentent et sont réélus. Deux nouveaux membres sont élus: Bernard ROSE et Paul FAUREL, des renforts que nous accueillons avec joie. Ils sont les bienvenus au sein de notre bureau .(voir la liste dans la colonne de la 1re page)

La parole est donnée ensuite à Dominique LESTY-NEK, rapporteur de la commission <u>« urbanisme ».</u>

Il informe l'Assemblée de l'avancement des travaux en cours dans notre quartier et fait part des remarques du syndicat de quartier:

Le lycée « Sans Frontière » est terminé et livré. Le collège de même nom est en cours de réhabilitation ce qui explique l'encombrement du trottoir de l'avenue Jean-Jaures.

Les travaux se poursuivent dans le bâtiment de la Fraternité; il serait livré en mai . Entre ce bâtiment et le lycée sera réalisée la première portion de la nouvelle rue (Rue de la Fraternité ? Joli nom œcuménique et républicain) qui reliera la rue Laugaa à l'avenue Jean-Jaures en débouchant presque en face de la rue Curie ; les travaux seraient réalisés de juin à septembre 2010. Actuellement 600 puis, à la rentrée, 850 élèves vont animer le centre. On devine les problèmes de circulation et de stationnement qui vont se poser dans ce secteur aux heures d'entrées et de sorties des cours...sauf usage massif des transports collectifs et des modes doux de déplacements. La question se pose ainsi de la réalisation de plans de déplacements scolaires

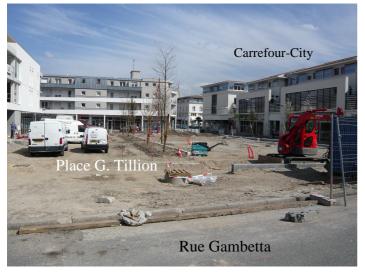




La restructuration de la Place de la Ve République débutera fin 2010 et se terminera en 2012; les îlots 2 et 3 seront en travaux au cours de cette même période : gros soucis de circulation et d'utilisation en vue...Nous avons décrit dans nos feuilles d'info précédentes tous ces projets . Rappelons-en les grandes lignes:

Le projet de la place reste inchangé: une place de plain pied en deux parties (l'actuelle place de la Ve République et la future place de l'îlot 3) séparées par l'avenue Jean-Jaures ; l'ensemble s'étendra de l'église à l'école Aristide Briand en englobant la place Goulinat (qui sera piétonne) et sera traversé par le cheminement convivial . La place de la Ve République sera dotée d'une fontaine sèche comportant 42 jets d'eau qui pourront être neutralisés et s'escamoter lors des activités se déroulant sur la place. Nous avions émis le vœu insistant que l'accès de la place soit interdit à la circulation automobile (sauf pour les riverains, les services et les évènements). Il semble que la circulation automobile sera maintenue comme actuellement sauf le week-end . Devrons-nous aller à Bordeaux pour voir des espaces publics vastes et beaux préservés de la circulation automobile ? Combien de temps Pessac, avec sa toute petite place centrale va-t-elle laisser perdurer cet archaïsme, vestige de la voie de transit qui menait à l'ancien passage à niveau ? Désormais la circulation du cœur de ville ne doit-elle pas s'envisager par les rues Gambetta (sens montant) et par la future rue de la Fraternité ?

Deux nouveaux immeubles verront le jour, l'un



fermera **l'îlot 2** (arrière de la boulangerie) et l'autre sur **l'îlot 3** longera la rue Herman Lemoine. Ces deux bâtiments offriront en tout 1600 m2 de commerces et 61 logements et délimiteront deux nouvelles places. Celle de **l'îlot 3** sera en continuité de la place de la Ve République , elle sera ouverte sur les quatre côtés: côté rue Roger Cohé, côté place Goulinat, côté rue Herman Lemoine et côté place de la Ve République après démolition des deux immeubles sur l'avenue Pasteur (ex-Marionnaud).

L'immeuble R+3 de **l'îlot 6**, en face de Carrefour City, est pratiquement terminé. Baptisé « Le Patio », il offre 16 logements sociaux en location et 400 m2 de surface commerciale destinée à 4 enseignes. Le long de cet immeuble sera déportée la portion de la rue des Poilus qui longe actuellement Carrefour City. Elle sera à double sens. Le tourne-à-gauche sur la rue Pujol posera un grave problème de cisaillement s'il est maintenu. La nouvelle place sera aménagée en « jardin de stationnement » ombragé (richesse ou abus de langage pour parler d'un parking avec quelques arbres ?) .Il portera (sans concertation...)le nom de « Germaine Tillion » . (Dénomination qui suscite dans la salle des remarques d'étonnement « il n'y aurait plus dans nos archives de personnalités locales à honorer ? ») . A ce propos on apprend que le futur parvis entre l'église et l'entrée du Lycée-collège s'appellera « Place-des-Droits-de-l'Homme-et-du Citoyen »...(les Devoirs sont appris à côté).

Au cours de l'été, **la Rue Gambetta** sera refaite. Nous demandons que l'on profite de l'espace actuellement



libre à son entrée, côté avenue Pasteur, pour prévoir un virage suffisamment large afin que les bus venant de l'ouest puissent aisément l'emprunter pour aller au pôle multimodal (photo) , au centre scolaire et dans le nouveau quartier desservi par la rue de la Fraternité.

Un riverain de la rue Dulout se plaint des nuisances occasionnées par le passage des deux lignes de bus dans cette rue. On remarque qu'il est difficile d'éviter cette rue qui conduit directement au pôle multimodal... Dossier à compléter éventuellement. Ce même intervenant voudrait connaître avec précision les projets de construction dans la partie boisée située entre l'Orangerie et la voie SNCF. Il serait tout à fait regrettable, en effet, que les beaux et vieux arbres qui s'y trouvent soient abattus. Le quartier demande une concertation globale et la conservation ou la réalisation d'un rideau végétal et arboré significatif et la préservation du chemin direct sur un quai de la gare.

Concernant **l'accessibilité des trottoirs** aux piétons , on déplore encore et toujours l'incivilité de beaucoup d'auto-

mobilistes qui stationnent sur les lieux interdits, les panneaux d'annonces mal placés devant certains commerces, des poteaux électriques et des haies qui obligent les piétons à descendre sur la chaussée, etc... Le summum est atteint rue Laugaa: haie + poteau, on ne passe plus.

Un plan concerté d'enfouissement des réseaux, d'intégration des coffrets techniques et des poteaux, de maîtrise des panneaux publicitaires parasites et d'application concrète de la règlementation s'impose donc sur le centre.



BELLEGRAVE

L'immeuble situé près du rond point oblong de l'avenue Nancel Pénard est quasiment terminé. C'est sans doute le dernier dans cette zone qui comprend dorénavant une population importante. Cependant on assiste à des démolitions de maisons individuelles pour construire des immeubles collectifs. Ainsi Rue Fonck ou Roger Cohé. Il n'y a pas d'opposition au renouvellement de la ville sur elle-même mais pas sur de petites parcelles et pas en limite du domaine public directement sur rue hors cœur de ville ou alors avec dérogations concertées.

Il serait tout à fait nécessaire de prévoir aux alentours, à proximité du Château, **un square** avec bancs et jeux pour les enfants. La place pour ces aménagements existe ; il ne faudrait pas laisser passer cette opportunité. Une concertation avec les riverains serait la bienvenue. Le projet de salle de sport (qui pourrait intégrer ce square) n'a toujours pas été présenté au quartier...

Toujours dans ce secteur on signale un passage pour piétons extrêmement dangereux : celui qui permet le franchissement de l'avenue Nancel Pénard en haut du rond point oblong dans le sens Pessac-centre vers Bellegrave . Les piétons qui l'empruntent ne sont vus qu'au dernier moment par les automobilistes qui remontent l'avenue Nancel Pénard. La vitesse des voitures à cet endroit étant très rapide un accident grave est à craindre d'autant plus que ce passage est emprunté par les écoliers qui vont au stade. La végétation interdit une bonne visibilité.



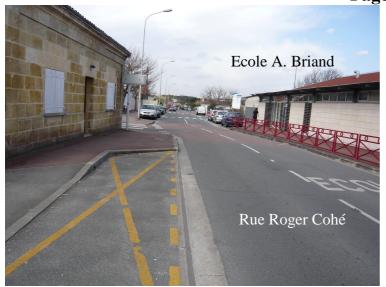


On évoque ensuite le cas de

L'axe « rues Roger Cohé-Etienne Marcel-Trendel-Pujol» qui subit , à partir de l'avenue Nancel Pénard jusqu'à l'avenue Pasteur, le passage de 332 bus Kéolis par jour sans compter les bus privés, les camions des chantiers, et une circulation de voitures incessante. La concentration excessive de la circulation Nord-Sud dans ces portions de rues dépasse les limites du raisonnable. La pollution de l'air, le bruit, les trépidations en font un couloir particulièrement dangereux pour les habitants, les nombreux piétons et cyclistes, les élèves et le personnel de l'école Aristide Briand qui sont riverains.

La rue Roger Cohé a été refaite récemment avec de nombreuses expropriations de terrain et malgré cela elle ne permet pas à deux bus de se croiser sans que l'un d'eux ne marque un quasi arrêt.

Page 5







[Proposition faite par le bureau après l'Assemblée générale:

Par mesure de sécurité, de salubrité et d'amélioration de la desserte nous proposons que la circulation des bus de la CUB soit <u>en sens unique</u> <u>dans le sens Nord-Sud</u> dans cet axe à partir de l'avenue Nancel Pénard jusqu'au pôle multimodal. Le retour dans le sens Sud-Nord peut emprunter un autre itinéraire notamment la nouvelle boucle de centre ville constituée par la percée de la nouvelle rue de la Fraternité qui reliera la rue Laugaa à l'avenue Jean Jaures. D'autres solutions existent peutêtre si elles permettent d'alléger la densité de la circulation dans l'axe en question.

D'autre part, étant donné la difficulté d'accès dans un centre ville aux rues aussi étroites, il serait très souhaitable d'y faire circuler **des bus de dernière génération** alimentés au gaz .

Le prochain comité de suivi devra mettre cette proposition à l'ordre du jour.]

La question du **stationnement** (payant, parc-relais tram et train) n'a pas reçu de réponse satisfaisante. Un courrier détaillé sera adressé à Monsieur le Maire sur ce sujet.

Les ascenseurs du Pôle intermodal

Comme vous avez pu le constater, les ascenseurs situés au niveau du Pôle intermodal de Pessac-Centre et installés depuis juillet 2008 posent un certain nombre de problèmes de fonctionnement. Notre première lettre de signalement date du 6 octobre 2008. Nous nous sommes enfin adressés à Monsieur Alain ROUSSET, député de la Gironde et Président du Conseil Régional d'Aquitaine qui nous a répondu par une lettre datée du 30 mars 2010. Il nous fait part des explications que lui a données le Directeur régional Aquitaine Poitou-Charente de la SNCF : l'expertise des services régionaux de Gares et Connexions et de la société Koné conclue que les pannes récurrentes qui affectent l'ascenseur qui dessert la voie 2 sont dues à des infiltrations d'eau qui endommagent les cartes électroniques .(!!!) Monsieur ROUSSET nous assure qu'il restera vigilant sur l'évolution de ce dossier « les ascenseurs étant primordiaux pour l'accessibilité des personnes âgées, à mobilité réduite ou en fauteuil ». Nous notons dans la réponse de la SNCF que « de gros travaux de reprise d'étanchéité et de remise en état de conformité vont être entrepris et qu'en même temps sera étudiée la possibilité de mise en sécurité du système d'ouverture de ces ascenseurs afin d'éviter toute intrusion nocturne comme c'est le cas actuellement ».

Les questions aux élus

Le président, après avoir clos la séance de l'Assemblée générale, accueille et remercie les élus qui nous font l'honneur de venir répondre aux questions des participants : Mesdames L. Curvale, N.Deltemple, O.Essautier, D. Dumont, S. Trautmann et Messieurs J.J.Benoit, maire, F. Danjon, Ibrahim N'Diaye, et F. Raynal.

Beaucoup de questions posées ont trait aux sujets abordés au cours de l'exposé « urbanisme » . Les réponses confirment les informations que nous avons données concernant notamment l'aménagement de **l'îlot 6** (face à Carrefour City avec fermeture temporaire et ponctuelle de la rue Gambetta et déplacement de la rue des Poilus .

Le mur effondré de **l'impasse Saint-Jacques** sera reconstruit par le propriétaire .

Rue Curie: les travaux de dissimulation des réseaux et de rénovation de l'éclairage public sont terminés depuis le 15 décembre; le tapis d'enrobé sera refait pendant l'été. Cette rue sera ainsi la plus belle de l'axe Nord-Sud.

Il est rappelé la règlementation concernant la hauteur des haies : $2\,$ m maximum en limite de propriété et sans limite de hauteur si la haie est plantée en retrait de $2\,$ m .

Une longue discussion concernant le stationnement dans les parkings : actuellement on bénéficie d'une heure gratuite afin de favoriser les rotations. Cependant, comme cette heure peut être renouvelée, certaines personnes travaillant ou habitant à proximité peuvent conserver aisément la place qu'ils occupent en renouvelant indéfiniment le ticket gratuit. L'heure gratuite est très appréciée par les bénéficiaires mais si l'on veut que les rotations soient effectives il conviendrait d'en empêcher le renouvellement . Il conviendrait enfin que cette décision (non concertée) fasse l'objet d'une véritable évaluation annuelle.

Monsieur le Maire évoque le grand projet de **l'éco-quartier du Lartigon** (voir notre dernière feuille d'info) et la nécessité de créer de l'habitat pour répondre à une forte demande et profiter des commodités qu'offre le tramway. Il exprime sa satisfaction devant l'aménagement durable, esthétique et agréable de la ville.

La concertation avec les quartiers concernés, composante essentielle du développement durable, devrait se dérouler très prochainement.



Après un apéritif convivial offert aux participants de l'Assemblée Générale et aux invités, un repas dans un restaurant du centre rassemblait tous les adhérents qui s'étaient inscrits.





Pierre MARTY est décédé le 5 avril . Il fut durant plus d'une dizaine d'années membre du Conseil d'Administration du syndicat de quartier et du bureau où il s'occupait de l'urbanisme avec un sens développé de l'intérêt général. Nous adressons à son épouse et à sa famille nos sincères condoléances.

<u>Îlot 6</u>



Nouvelle place G. Tillion



RECAPITULATION DES ACTIVITES

Activités hebdomadaires :

Certaines de ces activités se dérouleront dans notre nouvelle salle de quartier, 28 rue Roger Cohé

(ex-centre médico-scolaire)

Scrabble traditionnel: lundi et vendredi à 14h - nouvelle salle du syndicat de quartier, 28 rue Roger Cohé

Mme Merle 05 56 45 68 51

Scrabble duplicate: Lundi et jeudi à 13h30 - salle Léon Blum

Mme Lepic 05 56 4543 61

Patchwork: 2e et 4e jeudis de chaque mois - salle du Poujeau

Mme Juhel 05 56 36 21 68 Mme Mazaud 05 56 65 32 88

Belote: M. Dumas 05 56 45 16 04

Tarot: Vendredi soir et samedi soir à partir de 21h - salle du syndicat de quartier, 28 rue Roger Cohé

Contacter Melle Bourdier au 06 24 34 32 85 (ou Mme Hontabat au 05 56 45 23 94)

Vous trouverez les feuilles d'info

EN COULEURS dans notre site internet:

WWW.federation-quartiers-

pessac.com

Cliquer sur « quartiers » puis sur

pessac-bourg » puis sur « Journal d'informations »

Tricot 2e et 4e mardis de chaque mois - salle Poujeau, mail Mendes France - de 14h à 17h

Contacter Mme Rousseau-Simon 05 56 46 03 61 (à partir du 11 septembre 2007)

Manifestations traditionnelles à venir:

17-04-2010 Goûter à 14h30 salle Roger Cohé

18-04-2010 Vide-armoire « spécial bébé » à Bellegrave

01-05-2010 Tournoi tarot, salle Roger Cohé

09-05-2010 Vide-greniers

11-06-2010 Musique en quartiers, place de la Ve République

19-09-2010 Vide-greniers avec le rugby

10-10-2010 Vide-greniers

(dates des autres activités dans le prochain N°) (renseignements auprès de Jean-Claude LARREZET T.:05 56 45 97 73)

APPEL A DOCUMENTS

Après les expositions « les commerces et les métiers d'autrefois à Pessac-bourg », « l'école Aristide Briand... avant » et « de train en tram » (où les documents sont encore collectés) nous souhaitons préparer <u>le 30e anniversaire du syndicat de quartier de Pessac-bourg</u> : tous les papiers, courriers, articles de journaux, photos, etc. ... seront les bienvenus.

Contacter le 05 56 45 55 51

Pensez à nous faire part de vos suggestions, de vos remarques, pour que notre quartier développe toujours davantage la convivialité et que chaque habitant se sente concerné par son devenir.

L'équipe de bénévoles qui anime le syndicat de quartier a besoin du soutien de tous et d'un minimum de moyens. Si ce n'est déjà fait, venez grossir le nombre des adhérents

À découper ou à copier et à joindre au chèque:

ANNEE 2010

ADHESION OU RENOUVELLEMENT (chèque de 10 Euros à l'ordre du Syndicat de quartier de Pessac-Bourg, à envoyer à « Monsieur le Président du Syndicat de Quartier , 13 Rue St Jacques, 33600 PESSAC) »

□ Je renouvelle mon adhésion

□ J'adhère

NOM: PRENOM: ADRESSE: ADRESSE E-MAIL: